



Communiqué de presse

Valence, le 3 novembre 2020

(Re) Confinement : le réseau des CCI plus que jamais aux côtés des entreprises

Mobilisé aux côtés de l'Etat dès le début de la crise COVID au printemps dernier, le réseau des CCI était en première ligne pour renseigner et orienter les entreprises sur les différentes mesures de soutien mises en place, puis depuis peu pour sensibiliser sur le plan de relance. A l'annonce de la nouvelle période de confinement, la CCI de la Drôme poursuit ses activités et réactive sa cellule spéciale COVID à destination des entreprises de son territoire.

Une organisation qui s'adapte :

- ➔ Le standard de la CCI reste à votre disposition pour toutes vos questions : 04 75 75 7000,
- ➔ Nos conseillers reçoivent les clients et ressortissants uniquement sur rendez-vous,
- ➔ Nos événements et formation sont assurés en distanciel,
- ➔ Le port de commerce poursuit son activité,
- ➔ Le Port de plaisance n'accueille pas de public mais son standard est ouvert aux horaires traditionnels.

Cellule de crise Covid 19 :

Pour toutes les questions des entreprises confrontées au Covid 19, la boîte mail d'urgence a été réactivée : covid19@drome.cci.fr.

Les entreprises sont invitées à y laisser :

- Un nom
- Un n° de téléphone
- De préciser leur activité
- De détailler leur question.

Nos conseillers sont mobilisés pour apporter des réponses aux entreprises en moins de 48 heures.

Des informations en ligne régulièrement mises à jour

Par ailleurs, vous retrouverez sur notre site, au sein de la rubrique dédiée COVID-19, tous les documents utiles et l'information pratique mise à jour régulièrement : www.drome.cci.fr